

Artisans, industriels et commerçants



www.rsi.fr

mon compte

mode d'emploi

Faites gagner
du temps
à votre entreprise

Accessible depuis votre téléphone mobile
ou votre tablette





Quand on est chef d'entreprise indépendant, on a besoin de consacrer le maximum de temps à son activité, à son développement, à ses clients...

Avec le service en ligne **mon compte** sur  www.rsi.fr, le RSI vous simplifie les démarches administratives et le suivi de votre protection sociale.

Historique des versements des cotisations sociales, suivi en temps réel des échéances, téléchargement d'attestations, déclaration d'estimation de revenus, délai de paiement, prélèvement automatique, relevé de carrière pour la retraite... vous pouvez suivre et gérer plus rapidement votre protection sociale.

Le service est aujourd'hui accessible à tous les artisans, industriels et commerçants ; il sera progressivement ouvert à l'ensemble des chefs d'entreprise indépendants.

C'est simple et gratuit,
accessible 24h/24 et 7j/7,
compatible pour tablette et mobile.

QUELQUES MINUTES SUFFISENT POUR OUVRIR VOTRE COMPTE !

Vous avez simplement besoin de votre **numéro de sécurité sociale** et d'une **adresse électronique**.

Votre mot de passe vous sera envoyé par courriel.

Pour ouvrir votre compte, rendez-vous sur l'**espace dédié** accessible dès la page d'accueil du portail RSI.fr

The screenshot shows the RSI.fr website interface. At the top, there's a navigation bar with links like 'VOTRE CAISSE RSI', 'CRÉATION D'ENTREPRISE', 'COTISATIONS', 'SANTÉ', 'RETRAITE & PRÉVOYANCE', 'ACTION SANITAIRE & SOCIALE', and 'À PROPOS DU RSI'. Below this, there's a section titled 'Vous êtes' with a form for 'Auto-entrepreneur' (Oui/Non), 'Votre profession', 'Votre situation', and 'Votre région'. A map of France is shown below the form. To the right, there's a section titled 'Vous avez du talent, nous protégeons votre indépendance' with various links and information. At the bottom, there's a 'Focus' section and a 'Services et prestations' section. A green box highlights the 'Créer un compte' button in the 'Accès rapides' section. A blue arrow points from the text box above to this button.

RSI Régime Social des Indépendants La sécurité sociale obligatoire des indépendants

plan du site

VOTRE CAISSE RSI CRÉATION D'ENTREPRISE COTISATIONS SANTÉ RETRAITE & PRÉVOYANCE ACTION SANITAIRE & SOCIALE À PROPOS DU RSI

Accès rapides

Vous êtes

Auto-entrepreneur ☐ Oui ☐ Non

Votre profession

Votre situation

Votre région

VALIDER

Vous avez du talent, nous protégeons votre indépendance

CMU-C et ACS Plateforme de ressources relayées à compter du 1er juillet 2013.

Votre protection sociale à l'étranger Partez tranquilles !

Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie Depuis le mois d'avril, une nouvelle contribution sociale est retenue pour financer la perte d'autonomie et la dépendance.

Cancer du col de l'utérus Pour mieux le prévenir, pensez à la vaccination et au dépistage par frottis !

Participations extérieures au financement

CSS TAGCOM

Focus

Services et prestations

Mon compte Expert-Comptable

Créer un compte

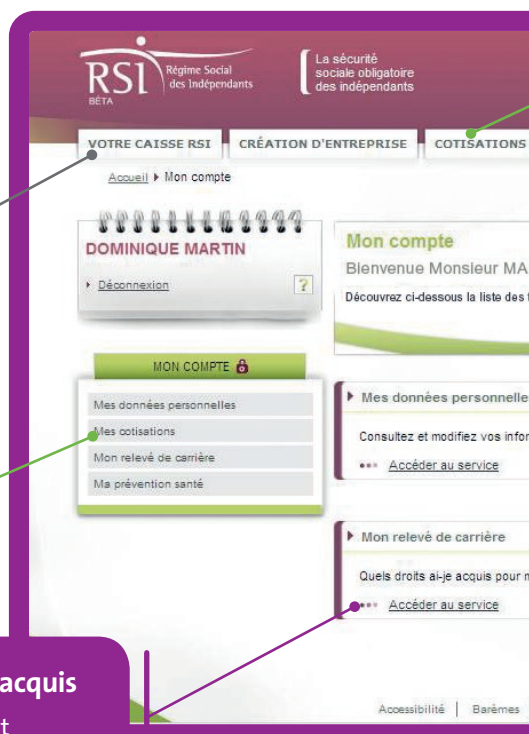
Créer un compte pour accéder aux téléprocédures du RSI

AVEC **mon compte**, ACCÉDEZ PROTECTION SOCIALE !

Les **actualités**
de votre caisse et
ses **coordonnées**

La liste de vos
téléservices

Faites le point sur vos **droits acquis**
à la **retraite** en téléchargeant
un **relevé de carrière**



FACILEMENT À TOUTE VOTRE

Tout savoir sur la **réglementation**

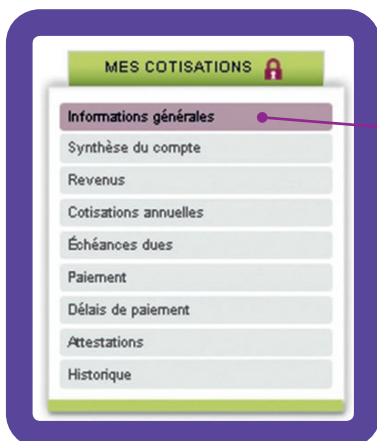
The screenshot shows the RSI website interface. At the top, there is a navigation bar with links: Plan du site, Presse, Questions / Réponses, RSS, and Nous contacter. Below this is a search bar labeled 'Recherche' with a magnifying glass icon and an 'OK' button. A horizontal menu contains the following categories: SANTÉ, RETRAITE & PRÉVOYANCE, ACTION SANITAIRE & SOCIALE, and À PROPOS DU RSI. On the right side of the menu, there are font size controls: A- A A+.

Three callout boxes highlight specific features:

- Besoin d'aide ?**: A dark purple box with white text, pointing to the 'Mon compte' link in the 'Mes cotisations' section.
- Connaître la situation détaillée de vos cotisations**: A purple box with white text, pointing to the 'Situation du compte, estimation de revenus, échéances de paiement et plus' link in the 'Mes cotisations' section.
- Votre dossier personnel de prévention et de dépistage**: A dark blue box with white text, pointing to the 'Préserver mon capital santé' link in the 'Ma prévention santé' section.

Other visible elements include the 'Mes cotisations' section with a link to 'Accéder au service', the 'Ma prévention santé' section with a link to 'Accéder au service', and a 'Liens utiles' section with a link to 'mon.service-public.fr'. The footer contains links for 'Mentions légales', 'Adresses utiles', and 'Espace téléchargement'.

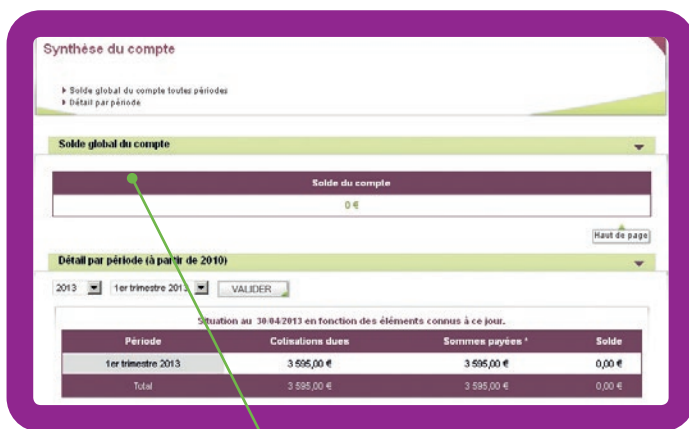
GRÂCE AU SERVICE **mes cotisations**, COMPLÈTE DE VOS



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette rubrique vous présente le récapitulatif des informations administratives :

- données personnelles ;
- informations professionnelles ;
- liste des établissements ;
- coordonnées bancaires.



SYNTHÈSE DU COMPTE

Cette rubrique vous donne accès :

- à la présentation du solde global du compte ;
- au détail par période des cotisations à la date de la dernière journée comptable.

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE VISION COTISATIONS SOCIALES

REVENUS

Cette rubrique permet une visualisation des revenus pour une année saisie. Elle donne également accès :

- à la saisie d'une estimation de revenus ;
- à **Net-entreprises** pour la régularisation par anticipation.

Vous pouvez déclarer vos estimations de revenus en ligne !

Vos revenus vont évoluer par rapport à ceux qui servent à calculer vos cotisations ? Actualisez votre estimation de revenus en ligne.

C'est simple : ce service est accessible depuis la page « Revenus ».

C'est sécurisé : un accusé de réception vous est transmis par courriel, avant envoi d'un avis d'appel rectificatif par courrier.

NB : cette fonctionnalité n'est pas proposée aux indépendants en taxation d'office, radiés ou auto-entrepreneurs.

Revenus

► Base de calcul des cotisations

► Estimation de revenus

Base de calcul des cotisations

Revenus ayant servi au calcul de vos cotisations de l'année

2013

Vos cotisations provisionnelles de l'année 2011 ont été calculées sur une base forfaitaire. Elles ont été régularisées au cours du dernier trimestre de l'année 2012, sur la base de votre revenu réel 2011.

2011

Revenu pris en compte pour le calcul de vos cotisations provisionnelles de l'année 2013.

Revenus (inclus loi Madelin)	29 970,00 €
Charges sociales	7 112,00 €
Revenus estimés de l'année 2013	20 000,00 €
Charges sociales estimées	8 000,00 €

Cotisations annuelles

Cotisations concernant l'année 2011

Vos cotisations provisionnelles de l'année 2011 ont été calculées sur une base forfaitaire. Elles ont été régularisées au cours du dernier trimestre de l'année 2012, sur la base de votre revenu réel 2011.

Cotisations	Base retenue cotisations provisionnelles	Montant cotisations provisionnelles	Base retenue cotisations définitives	Montant cotisations définitives	Régularisation 2011
Maladie-Maternité dans la limite de 35352 €	10508 €	63 €	27000 €	162 €	99 €
Maladie-Maternité dans la limite de 176760 €	10508 €	620 €	27000 €	1593 €	973 €
Indemnités journalières dans la limite de 176760 €	10508 €	74 €	27000 €	189 €	115 €
Allocations familiales	10508 €	567 €	27000 €	1458 €	891 €
Retraite de base dans la limite de 35352 €	10508 €	1750 €	27000 €	4496 €	2746 €
Retraite complémentaire dans la limite de 35136 €	17676 €	1273 €	27000 €	1944 €	671 €
Invaliddé-décès dans la limite de 35352 €	17676 €	318 €	17676 €	318 €	
CSG/CRDS sur revenus d'activité et sur cotisations sociales personnelles obligatoires	10508 €	841 €	34112 €	2729 €	1888 €
Total		5506 €		12889 €	7383 €

COTISATIONS ANNUELLES

Cette rubrique présente les cotisations et contributions sociales par année. En fonction de la régularisation annuelle, 3 onglets sont proposés :

- cotisations provisionnelles ;
- cotisations définitives ;
- récapitulatif des cotisations.

FOCUS AUTO-ENTREPRENEURS

Les auto-entrepreneurs cotisent sur la base de leur chiffre d'affaires, les rubriques suivantes n'apparaissent donc pas : « Revenus », « Cotisations annuelles », « Échéances dues ».

Une rubrique spécifique est dédiée aux auto-entrepreneurs « Déclaration » -> Visualisation de vos déclarations pour une période donnée.

Délais de paiement

Date de l'accord	Montant global de l'échéancier	Nombre d'échéances	Etat
07/11/2012	10 697,00 €	2	Solde

DÉLAIS DE PAIEMENT

- Pour faire une demande de délai de paiement en ligne ;
- pour renégocier votre échéancier en cours ;
- pour visualiser vos demandes de délai.

Echéances dues

Echéances de l'année 2011

Période	Montant dû	Date limite de paiement
1er trimestre 2011	0,00 €	07/02/2011
Période de régularisation	791,00 €	14/08/2012
Lissage 2010 sur Période de régularisation	127,00 €	14/08/2012
Total	6 479,00 €	

ÉCHÉANCES DUES

Pour connaître les échéances dues pour une période donnée.

Versements

Versements de l'année 2011

Date de versement	Montant	Mode de versement
22/11/2011	4 195,00 €	CHEQUE BANCAIRE
04/08/2011	1 224,00 €	CHEQUE BANCAIRE
04/05/2011	2 142,00 €	CHEQUE BANCAIRE
08/03/2011	918,00 €	

PAIEMENT

- Pour revoir les versements réalisés sur une période donnée ;
- pour opter pour le prélèvement automatique pour régler vos cotisations ;
- pour changer la périodicité de prélèvement (mensuel au 5, mensuel au 20, trimestriel).

10

AVEC **mon compte**, PRENEZ ÉGALEMENT SOIN DE VOTRE SANTÉ!

Accédez à « **Ma prévention santé** », un espace dédié à la prévention, pour tous les chefs d'entreprise et leurs ayants droit.
Conseils de prévention, informations pratiques, suivi des vaccinations... c'est un outil au service de la santé de toute la famille.

FAITES LE POINT SUR VOS DROITS ACQUIS POUR LA RETRAITE!

Faites votre demande en ligne pour un relevé de carrière.

Vous pouvez le **télécharger instantanément** depuis le site.

RELEVÉ DE SITUATION INDIVIDUELLE
Rapporteur de vos droits, valable au 31/12/2015.
donc vos régimes de retraite légalement obligatoires.

RETRAITE DE BASE	
Régimes	Nombre de trimestres
Ancien (2015)	120
Spéc. d'assurance sociale (S)	120
(1) Total droit à la retraite : 240 trimestres. Vous ne pouvez pas valoir plus de quatre trimestres par an, 124 maximum pour l'ensemble de vos régimes.	

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE	
Régimes	Nombre de points
Ancien (2015)	2 000

Les valeurs de point diffèrent selon les régimes. Elles vous sont présentées dans nos pages propres à ces régimes.

Vous trouverez le détail de vos droits par régimes de retraite dans les pages suivantes.

1 Demande **2 Confirmation**

Mon relevé de carrière

Quels droits ai-je acquis pour ma retraite ?

✓ Vous pouvez télécharger votre relevé de carrière ci-dessous.

Demander

Numéro de sécurité sociale : 1551234567891

Nom : DUPONT

Prénom(s) : Prénom

Courriel : courriel@gmail.com

DEMANDER

Télécharger

Relevé individuel de situation

Mon Relevé de carrière demandé le 22/11/2015

Notice d'utilisation

149 ko

SUR **www.rsi.fr**, RETROUVEZ TOUS LES SERVICES ET TOUTES LES INFORMATIONS SUR VOTRE PROTECTION SOCIALE

C'est votre porte d'entrée au RSI !

- Pour contacter votre caisse, connaître ses coordonnées, ses horaires d'ouverture
- Pour tout savoir sur la création d'entreprise, les cotisations, la réglementation
- Pour mieux comprendre vos cotisations et vos droits en matière de santé, de retraite ou d'action sanitaire et sociale avec une information adaptée à votre profil : profession, auto-entrepreneur, actif, retraité, etc.

Le contenu est personnalisé : seules les informations correspondant à votre région, à votre statut et à votre profession sont présentées. Encore un gain de temps !

DÉCOUVREZ LE SIMULATEUR DE COTISATIONS SOCIALES !

Il permet une simulation des cotisations avec les taux et barèmes en vigueur sur l'année en cours, soit à partir d'une estimation de revenus, soit à partir de la base forfaitaire en début d'activité.

Des messages d'aide sont présents à chaque étape pour vous accompagner.

Le RSI est votre interlocuteur social
unique pour toute votre protection
sociale personnelle obligatoire.

VOTRE CAISSE